Conseil d'État vaudois : la gauche combative

Autor(en): **Savary, Géraldine**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **34 (1997)**

Heft 1289

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1015011

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les arbres ne cachent plus la forêt, et l'air est dégagé

«Nouvelle gestion publique» ou encore «Administration centrée sur les résultats»: sous l'une ou l'autre de ces étiquettes, plusieurs collectivités helvétiques conduisent actuellement une réforme en profondeur de leur administration. Illustration à propos de la ville de Zurich.

La majorité rose-verte qui gouverne la métropole helvétique n'a pas craint d'engager un vaste processus de modernisation des services publics municipaux. Un processus que la gauche, notamment en Suisse romande, considère parfois encore avec méfiance, craignant qu'il n'aboutisse à un affaiblissement de l'Etat. Les Zurichois avancent avec prudence et pragmatisme. Dans un premier temps, quatorze services sont engagés dans la réforme pour une période expérimentale de deux ans. Parmi eux, le service municipal des forêts.

Cette année pour la première fois, ce service a proposé au Conseil municipal un budget global. Le Parlement n'a donc plus à se prononcer sur les moindres détails des dépenses que le service sera autorisé à effectuer durant l'année.

Répartition des tâches

Cette nouvelle approche budgétaire ne signifie pas pour autant que le législateur accorde désormais un blanc-seing à ce service. Ce dernier a élaboré son projet de budget sur la base d'un catalogue de prestations – les produits, dans le langage de la nouvelle gestion publique – dont la nature et la quantité ont été clairement définies (voir encadré). Cette manière de faire présente un avantage indéniable tant pour l'administration que pour le Parlement. La première est consciente des coûts réels de ses activités et peut affecter au mieux ses ressources pour l'accomplissement de sa mission. Ainsi le service des forêts, parce que le coût de ses locaux administratifs lui est désormais imputé, estime que sa localisation à quelques pas de la Bahnhofstrasse n'est pas indispensable. Quant au second, il dispose des informations nécessaires à l'établissement de priorités et d'une batterie d'indicateurs qui, mieux que la simple analyse des comptes en fin d'année, lui permettent de vérifier si les objectifs ont été atteints. Si les députés se décident à réduire le budget, ils ne pourront plus le faire à l'aveugle comme aujourd'hui, c'est-à-dire sans se préoccuper de l'impact de leur décision sur les prestations. Ainsi le Conseil communal, toujours empêtré dans ses vieilles pratiques, a exigé du service qu'il diminue ses dépenses de personnel. A quoi l'administration a répliqué qu'elle attendait des propositions concrètes au sujet des prestations à redimensionner.

Nouveaux moyens

On peut s'y attendre, la réforme de l'administration ne va pas rester sans effet sur l'organisation du pouvoir législatif. Privé de la conduite de l'action publique par un budget détaillé, le Parlement devra trouver des moyens de contrôle nouveaux. Par exemple, la mise en place d'une commission spécialisée pour chacun des grands secteurs de l'administration, chargée d'accompagner les services et de réunir l'information nécessaire au Parlement pour l'exercice de sa fonction de surveillance. *jd*

Les produits de la forêt

Le service municipal des forêts et ses 80 employés gèrent un patrimoine forestier de 1200 ha sur le territoire communal, auquel il faut ajouter la forêt de Sihltal, plus de 1000 ha à l'extérieur des frontières de la ville.

Après une discussion de plusieurs mois, le service est parvenu à définir ses activités sous forme de seize produits qu'il a regroupés en cinq catégories:

- Loisirs (la forêt comme espace de loisirs; sentiers et chemins forestiers; équipements tels que bancs, installations sportives, foyers pour pique-niqueurs...).
- Protection de la nature (sauvegarde des espèces, parc naturel...).
- Protection de la forêt (soins, infrastructures...).
- Compréhension de la forêt et de la nature (écoles forestières et centre de la nature qui reçoivent chaque année plus de 7000 écoliers, excursions...).
- Produits commerciaux (arbres de Noël, pépinières, bois, locations et baux...).

CONSEIL D'ETAT VAUDOIS

La gauche combative

Ainsi le responsable du Département de Justice et Police a décidé d'organiser un exercice de défense générale, privilégiant le vert militaire au rouge révolutionnaire.

On ne sait quelle urgence a fait germer cette brillante idée dans la tête du popiste, peut-être l'engouement du cinéma américain pour les invasions extraterrestres. Toujours est-il que la proposition reçut l'aval du gouvernement. Dans un ordre dispersé néanmoins, les conseillers d'Etat socialistes et écologiste préférant l'abstention au garde-à-vous des radicaux et libéraux.

Le Département de Justice et Police est donc chargé de préparer un scénario catastrophe secret-défense, qui peut aller de l'explosion d'une centrale nucléaire au soulèvement de 200000 chômeurs. Les forces armées se mettent sur le pied de guerre et les conseillers dans un abri ad hoc, un bunker, d'où ils dirigeront les opérations.

Le responsable civil de cette petite plaisanterie est Pierre Salvi, syndic socialiste de Montreux, armé d'une puissante flotte navale, au cas où le gouvernement devrait s'enfuir en *off-shore*.

But officiel de l'opération: tester les capacités de coordination des conseillers face à une situation d'urgence qu'on nous promet «progressiste». A défaut de mutinerie, gardons l'esprit mutin, tant il est vrai que le progressisme se cache là où il peut... *gs*